

Nomination des praticiens hospitaliers : une majorité des professionnels de santé ne serait pas hostile au projet du ministre

Date de création : 30 août 2006

Paris, le mercredi 30 août 2006 – Pour se distraire du conflit des chirurgiens, obstétriciens et anesthésistes libéraux qui connaît aujourd'hui un net durcissement, le ministre pourrait dans quelques jours renouer avec un dossier qui a également été au cœur de réunions particulièrement houleuses ces derniers mois : la nomination des praticiens hospitaliers. Le dernier communiqué de la Confédération des praticiens des hôpitaux (CPH) et de l'Intersyndicat national des praticiens hospitaliers (INPH) en juillet dernier témoignait en effet que ces deux organisations ne semblent guère résignées à accepter les propositions actuelles du ministre sur ce dossier. On le sait, la CPH et l'INPH s'opposent très fermement à une nomination des praticiens hospitaliers qui serait partagée entre d'une part le ministère, en ce qui concerne le choix de l'établissement et d'autre part le responsable de pôle et le président de la CME pour l'affectation finale. Très attachés à une procédure de nomination qui relève du seul ministre, les deux syndicats considèrent en effet qu'une telle modification pourrait nuire à l'indépendance des praticiens hospitaliers.

Bien que rappelant que leurs syndicats sont aujourd'hui largement représentatifs des praticiens hospitaliers, le poids de la CPH et de l'INPH pourrait être affecté par l'assentiment général dont paraît bénéficier le ministre sur cette question. Un sondage réalisé en ce mois d'août sur notre site, auprès de professionnels de santé, qui sont, il est vrai, souvent libéraux, révèle en effet que le principe du partage de la responsabilité de la nomination des praticiens hospitaliers entre le ministre et la direction des établissements est accepté par 67 % d'entre eux. La position sans équivoque défendue par la CPH et l'INPH d'une nomination relevant du seul ministère séduit cependant quelque 30 % de professionnels de santé, tandis que 2 % de nos visiteurs ont préféré ne pas se prononcer sur une question assez complexe.

A.H.

Sondage réalisé sur JIM on-line auprès de 1 373 internautes professionnels de santé, du 31 juillet au 27 août 2006